

Métiers : la ségrégation hommes-femmes diminue lentement

7 mars 2014



La mixité professionnelle progresse en France. L'indice de ségrégation [1] des métiers est passé de 56 à 52 entre 1997 et 2011, selon le ministère du travail (voir « pour en savoir plus »). Le phénomène est lent, mais réel. Cette diminution résulte d'une conjonction d'effets, parfois en sens contraire.

Le premier est lié à la transformation de la structure des emplois. Celle-ci tend à réduire la mixité, car les métiers très féminins (comme les assistantes maternelles) sont ceux dont les effectifs progressent. La baisse du nombre d'emplois de ce type (comme les secrétaires), qui pourrait accroître la mixité, est moins importante en volume. Le deuxième effet est la conséquence de l'évolution de la composition par sexe des familles professionnelles, qui globalement joue en faveur de la mixité. La part des hommes dans certains métiers très féminins progresse : notamment chez les agents d'entretien, les vendeurs et les ouvriers non-qualifiés du textile et du cuir. Troisième effet enfin, qualifié de « croisé » par le ministère : la conjonction de métiers dont les effectifs progressent plus vite que la moyenne et dont la mixité s'accroît, comme c'est le cas des cadres des services administratifs, comptables et financiers.

Observer la situation métier par métier est riche d'enseignements. La part des femmes a progressé de 20 points ou plus entre 1983 et 2011 dans de très nombreux métiers, comme les cadres commerciaux, les formateurs, les cadres de la banque ou les professionnels du droit (sauf juristes). C'est parmi les techniciens de la banque et de l'assurance, que le mouvement a été le plus fort : +25,8 points (de 40,1 à 65,9 %). Certains métiers très féminisés se sont en partie « déféminisés », comme les caissiers ou employés de libre service, où la part des femmes est passée de 84,8 à 78,5 %, les vendeurs, de 82,5 à 73,5 %. Mais d'autres se sont encore plus féminisés, comme les coiffeurs (de 73,9 à 87,7 %) ou les employés de banque et de l'assurance (61,2 % à 77,1 %). La part des femmes a le plus diminué chez les employés et opérateurs de l'informatique, passant de 84,6 à 55 %. On enregistre aussi une baisse chez les techniciens de l'informatique et des télécoms (de 19 à 11,7 %), secteurs pourtant en progression et peu féminisés. Tout en haut des hiérarchies, la part de femmes dirigeantes d'entreprise s'est réduite, de 18,7 à 15,8 %.

La tendance globale est donc à plus de mixité dans l'emploi. Les filles investissent de plus en plus de filières scolaires et par la suite de secteurs, comme le droit, la communication, la santé, la banque et l'assurance. Il n'en demeure pas moins que les transformations sont lentes. Le ministère note que pour les personnes peu diplômées (au mieux le brevet des collèges), la ségrégation s'est accrue par rapport au début des années 1980 du fait de la progression de métiers féminins peu qualifiés (femmes de ménage, aides soignantes, etc.). Pour les métiers plus qualifiés, un grand nombre de familles professionnelles demeurent très peu ouvertes aux femmes, comme les ingénieurs de l'industrie (22,5 % de femmes), les architectes et cadres du BTP (20,7 %), les cadres de la logistique (22,7 %). Enfin, il faudrait pouvoir mesurer les évolutions par niveau hiérarchique : les femmes restent le plus souvent quasiment absentes des sphères de décision.

Les 10 familles professionnelles qui se sont le plus féminisées

Source : ministère du travail

Familles professionnelles	Emploi (milliers)		Part des femmes dans l'emploi (en %)		Var en points
	1983	2011	1983	2011	
Techniciens de la banque et assur.	104	197	40,1	65,9	25,8
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	224	638	24,2	49	24,8
Techniciens des services admin., comptables et financiers	144	382	45,7	70,5	24,8
Professionnels du droit	35	93	27,6	52	24,4
Cadres de la banque et assurances	149	284	18	42,4	24,4
Formateurs	41	137	33,1	54,7	21,6
Cadres commerciaux et technico-	269	524	10,5	29,9	19,4
Techniciens et cadres de l'agriculture	26	61	5,6	24,7	19,1
Ingénieurs et cadres techn. de l'indus.	105	252	3,5	22,5	19
Agents administratifs et commerciaux, transports tourisme	138	184	38,1	57,1	19

Pour en savoir plus : « La répartition des hommes et des femmes par métiers », Dares analyses n°79, ministère du travail, décembre 2013.

Extrait du [Centre d'observation de la société](#).

Photo / © [gpointstudio - Fotolia.com](#)

[1] Cet indice signifie que si l'on voulait obtenir une répartition totalement mixte des métiers, 52 % de femmes et d'hommes devraient en changer.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Femmes et hommes](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Metiers-la-segregation-hommes-femmes-diminue-lentement>